



Les premiers ministres des provinces et territoires obtiennent des améliorations dans la mise en œuvre du renouvellement du financement pour la formation de la main-d'œuvre

TORONTO, 28 février 2014 – Les premiers ministres maintiennent leur engagement à créer des emplois et à stimuler la croissance économique grâce à une main-d'œuvre compétente et productive, ainsi qu'à faire en sorte que les Canadiens puissent obtenir le soutien dont ils ont besoin pour contribuer à la prospérité économique du Canada. En travaillant ensemble, les premiers ministres des provinces et territoires sont parvenus à obtenir certaines modifications à la *Subvention canadienne pour l'emploi* * proposée par le gouvernement fédéral, lesquelles réduiront en partie les répercussions négatives de la proposition fédérale initiale. Bien que d'importantes préoccupations persistent quant à la structure de la Subvention canadienne pour l'emploi, les premiers ministres sont disposés à amorcer les discussions relatives à sa mise en œuvre, et ce, sur la base des compromis réalisés.

« Voilà un exemple des résultats positifs qui sont possibles lorsque nous travaillons ensemble, a déclaré la première ministre de l'Ontario et présidente du Conseil de la fédération, Kathleen Wynne. Au cours des derniers mois, les premiers ministres ont fait pression sur le gouvernement fédéral et bien que le compromis consenti soit loin d'être parfait, je suis très heureuse que nos efforts aient permis d'atténuer les effets négatifs de la proposition de *Subvention canadienne pour l'emploi*. Je remercie la première ministre Clark et le premier ministre Alward pour le leadership dont ils ont fait preuve dans ce dossier. »

En réponse aux pressions provinciales et territoriales, le gouvernement fédéral a accepté d'éliminer l'exigence de contrepartie financière pour les provinces et les territoires, de consacrer une plus grande proportion des Ententes sur le marché du travail aux programmes existants qui sont dédiés aux travailleurs vulnérables et de revoir le programme à la fin de 2015 afin de s'assurer qu'il répond toujours aux besoins des Canadiens et de nos employeurs.

Les provinces et les territoires amorceront maintenant les travaux visant à finaliser le renouvellement, sur une base bilatérale, des Ententes sur le marché du travail.

Bien que le gouvernement fédéral ait accepté d'apporter plusieurs changements importants au programme proposé, les premiers ministres ont souligné que certains de ses aspects demeurent encore particulièrement préoccupants. Ainsi, le financement fédéral pour les programmes de développement des compétences et de formation existants qui aident nos citoyens, y compris les plus vulnérables et les personnes sans emploi, sera réduit. De même, le programme proposé pourrait ne pas être suffisamment souple pour permettre à certains employeurs, surtout les petites et moyennes entreprises, d'y participer. Les premiers ministres des provinces et des territoires

- À SUIVRE -

craignent que si les entreprises ne peuvent pas utiliser la *Subvention canadienne pour l'emploi*, le financement destiné aux organismes d'aide à l'emploi pour les Canadiens soit tout simplement perdu.

Compte tenu de l'approche du gouvernement fédéral qui vise à négocier un programme pancanadien à travers une série d'ententes bilatérales, les premiers ministres des provinces et des territoires s'attendraient à ce que ces ententes comportent une « clause remorque » qui ferait en sorte que toutes les provinces et tous les territoires soient en mesure d'offrir, dans le cadre de la mise en œuvre de la Subvention canadienne pour l'emploi, des programmes similaires. Les premiers ministres encouragent le gouvernement fédéral à collaborer avec eux afin que les Canadiens puissent continuer de profiter de programmes efficaces. En ce qui concerne les Ententes sur le développement de la main-d'œuvre, dont le gouvernement fédéral a indiqué vouloir discuter, les premiers ministres ont convenu qu'il est essentiel, pour ce faire, que celui-ci travaille en collaboration avec les provinces et les territoires.

* Le Québec a déjà indiqué qu'il entend se retirer avec pleine compensation financière de l'initiative fédérale de la *Subvention canadienne pour l'emploi*.

- 30 -

Relations avec les médias :

Bureau de la première ministre –
Relations avec les médias
Gouvernement de l'Ontario
416 314-8975